

MAIRIE Place de la Mairie 38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR

Tél: 04 74 97 14 53 – Fax: 04 74 97 81 75 e-mail: mairie@stclairdelatour.com

NOTICE EXPLICATIVE CONCERNANT LE PRÊT DE MATÉRIEL : TABLES / CHAISES

Le matériel communal, ci-dessous énoncé, peut être mis à disposition gratuitement aux associations Saint Clairoises :

• 130 chaises

14 tables grises (180 x 80) pour 6 personnes (grandes tables)
12 tables marron (120 x 80) pour 4 personnes (petites tables)

Délibération N° 2017-09-12 du Conseil Municipal du 25/07/2017

Toute demande doit être faite par écrit 7 jours minimum avant la date du prêt.

Chaque utilisateur est responsable de l'état du matériel qu'il aura emprunté.

Modalité de location :

- Remplir le formulaire auprès de l'accueil de la mairie et fournir *obligatoirement* un chèque de caution de 100 euros (à l'ordre du Trésor Public).
- La demande sera transmise via le logiciel HARMONY aux services techniques.

Retrait du matériel :

- Définir la date et l'heure du retrait du matériel
- Prévoir des personnes en nombre suffisant et un moyen de transport adapté pour récupérer le matériel
- Fixer avec les services techniques la date et l'heure de retour.

Retour du matériel :

- Les services techniques attesteront que le matériel rendu est conforme en validant la partie retour du formulaire.
- Passage en Mairie avec le formulaire pour récupérer votre chèque de caution.
 Le chèque de caution sera encaissé dans un délai d'un mois si vous ne passez pas le récupérer.

FORMULAIRE DE LOCATION TABLES / CHAISES

NOM DE L'ASSO	CIATION:							
Nom et Prénom d	u Responsable :							
Adresse:								
Téléphone :	/ /	/ ou	l	/	_ /	/	_/	
Mail:								
		_						
	Ŕ	> Dépa	rt					
Retrait : Le : / /				à:	□ 8 h	00	□ 11 h 30	
Remarque(s) éve	ntuelle(s) sur l'état d	du Mobilie	r :					
Désignation				Nombre				
				Nombre				
	Chaises							
Tables	(180 x 80) pour 6 personnes							
	(120 x 80) pour 4 personnes							
Un chèque de ca	ution de 100,00 € (a	à l'ordre d	u Trés	or Pul	blic) est	dema	andé.	
Les tables et les d	chaises devront être	rendues	PROPI	RES.				
Fait le/	1							
					la Mairie			
Signature du Demandeur : Tamı				ni ue	ia ivialite	•		
	<i>A</i>	Retour	•					
Retour: Le:	//			à:	□8h(00	□ 11 h 30	
État de propreté d	lu matériel rendu :							
Courtiers de 400.0	O C à mantiture :		7 01 "			1401		
Caution de 100,00 € à restituer :			I OUI		ЦΝ	ION		
Fait le/	_/							
Signature du Demandeur :			Signati	ignature Services Techniques :				